



Assemblée générale

Distr. générale
6 juillet 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Demande d'inscription d'une question à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique

Note du Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 22 mai 2001, par laquelle M. Teburoro Tito, Président de Kiribati, demande l'inscription d'une question intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique » à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, conformément aux articles 13 et 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.

Annexe**Lettre datée du 22 mai 2001, adressée au Secrétaire général
par le Président de Kiribati**

Depuis la création du Forum des îles du Pacifique (anciennement Forum du Pacifique Sud) en 1972, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres ont démontré leur volonté commune de poursuivre l'intégration régionale et d'oeuvrer pour la stabilité et la prospérité de leurs peuples respectifs.

Le Pacifique est depuis longtemps une région où règnent la paix et la tolérance, où coexistent des cultures et des traditions très différentes et où le respect de l'état de droit et des principes démocratiques trouve son expression. Toutefois, cet état de fait est remis en cause en ce sens que les États insulaires doivent parvenir à un équilibre entre des formes de gouvernance datant de l'époque coloniale, la mondialisation et les droits des détenteurs traditionnels des ressources. Les événements qui ont récemment secoué les Fidji, les Îles Salomon et l'île de Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée s'expliquent par des changements considérables et illustrent les difficultés auxquelles se heurtent la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Il est manifeste que ces événements ont des causes complexes et profondes.

Au vingt-cinquième Forum du Pacifique Sud, tenu à Brisbane, les dirigeants du Forum sont convenus de l'importance qu'il y avait à élargir l'échange d'informations et les consultations avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York, et ont approuvé la demande par laquelle le Forum sollicitait l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. À Rarotonga (Îles Cook), les dirigeants ont de nouveau su gré à l'Organisation du travail effectué dans la région dans les domaines du développement et de l'environnement et ont souligné la nécessité de pouvoir compter sur une Organisation forte, sensibilisée aux besoins des petits États.

En 1995, les dirigeants du Forum ont adopté une Déclaration de principes, un plan d'action économique et des principes de bonne gouvernance, suivis en 1997 de la Déclaration d'Aitutaki sur la coopération en matière de sécurité régionale adoptée dans les Îles Cook.

Récemment, en octobre 2000, les dirigeants du Forum se sont engagés, dans le respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays membres, à suivre un certain nombre de principes directeurs et d'orientations énoncés dans la Déclaration de Biketawa¹, qui donne pouvoir au Secrétaire général du Forum de prendre des mesures lorsqu'une crise se produit dans l'un des États membres. S'occuper des causes profondes d'une crise n'est pas chose aisée et exige des ressources considérables, d'autant que les États membres du Forum sont dispersés sur près de la moitié du globe.

Il s'agit là d'une évolution remarquable qui témoigne des mutations politiques des États membres du Forum, d'une plus grande volonté à faire front commun et d'une confiance dans la primauté du droit et la bonne gouvernance. Les États membres du Forum ont également fait leurs conclusions du Sommet du Millénaire et la Déclaration de l'Assemblée générale sur une culture de la paix.

¹ Adoptée au trente et unième Forum des îles du Pacifique, à Kiribati.

Les États membres du Forum, qui sont pour la plupart des petits États insulaires, se sont engagés en faveur du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement adopté à la Barbade en 1994, après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui a eu lieu à Rio (Brésil) en 1992. La région s'emploie à appliquer des stratégies propices à une croissance économique soutenue qui protège l'environnement et aille dans le sens d'une amélioration de la productivité. Compte tenu de la petitesse de leurs territoires et de leurs marchés, les États membres du Forum sont fortement tributaires des importations et font tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer les méfaits de la libéralisation des échanges commerciaux, des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer. L'aide au développement, aussi bien bilatérale que multilatérale, continue à être une source considérable de recettes pour nombre de ces pays. Les pêcheries et les ressources marines de ces États comptent par ailleurs parmi les plus importantes au monde. À cet égard, les États membres du Forum sont foncièrement attachés aux engagements internationaux qu'ils ont pris sur les questions relatives à la mer et à l'océan.

Les questions dont est saisie l'Organisation des Nations Unies sont cruciales pour la région et les pays qui la composent. L'Organisation a récemment accueilli parmi ses Membres cinq États de la région – Kiribati, Nauru, les Palaos, Tonga et Tuvalu – et nous tenons à remercier la communauté internationale de l'appui qu'elle nous manifeste. Les États membres du Forum attachent un très grand prix aux relations avec l'Organisation des Nations Unies et apportent leur pierre à l'édifice en défendant les objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Si certains de nos membres n'ont rejoint que depuis peu les rangs des États Membres de l'Organisation, d'autres, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Fidji, ont envoyé des contingents importants servir parmi les forces de paix de l'Organisation au Moyen-Orient, en Europe orientale et en Afrique. Il y a peu, le Secrétaire général du Forum des îles du Pacifique, M. Noël Levi, a participé à la quatrième réunion de haut niveau entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales. Née de la volonté de l'ONU, il s'agit d'une initiative fort opportune pour la coopération entre nos deux organisations en matière de sécurité régionale, qui permet d'oeuvrer en faveur de la diplomatie préventive, du règlement des conflits et de la consolidation de la paix.

Au nom des États membres du Forum² et dans un esprit général de coopération internationale et d'amitié, j'ai l'honneur de vous demander d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale une question intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique ».

L'inscription de cette question faciliterait les plans visant à une coopération multisectorielle entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum et permettrait de s'inspirer de l'expérience acquise par l'Organisation dans le cadre d'autres arrangements de coopération avec des organisations régionales. C'est dans un souci de paix et de prospérité généralisées que les États membres du Forum appellent de leurs vœux l'instauration d'un partenariat avec l'Organisation. Un partenariat ainsi institutionnalisé donnerait aux mesures prises par les États membres du Forum le

² Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, les Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

soutien de la communauté internationale et jetterait les bases d'une meilleure coordination et d'une meilleure coopération dans la région.

Garant de relations plus étroites, le partenariat permettrait à l'Assemblée générale de recenser des domaines où un appui mutuel et la coopération faciliteraient l'édification de solutions durables allant dans le sens de la paix et du développement dans les États insulaires du Pacifique et la région dans son ensemble.

Le Président de la République de Kiribati
(*Signé*) Teburoro **Tito**
